



Plan Solaire Régional Poitou-Charentes

Animation
Information
Assistance technique
du **CRER**



⇒ LE PLAN SOLAIRE REGIONAL POITOU-CHARENTES

Le Plan Solaire régional Poitou-Charentes favorisant l'installation de panneaux photovoltaïques vise à **accroître significativement la production décentralisée d'énergie renouvelable**, à **développer l'emploi et la filière photovoltaïque** et à atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne de **20% d'énergie renouvelable en 2020**.

Dans le cadre du soutien du Plan Solaire Régional Poitou-Charentes 2009-2015 de la Région, le **Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER)**, association d'assistance technique, vous propose, **ses services d'animation et d'accompagnement en toute indépendance et objectivité** pour étudier la filière solaire photovoltaïque dans votre commune et sur votre territoire.

Les objectifs de la Région Poitou-Charentes d'ici 2020 :

1400 MWc à installer, C'est :

- plus de 1600 GWh/an de production

- la consommation de plus de 500 000 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire)

Collectivités

Vous souhaitez connaître toutes les **opportunités d'implantation de capteurs photovoltaïques sur votre patrimoine communal ou communautaire**



Étude du potentiel photovoltaïque vente totale et autoconsommation

Vous souhaitez **informer les habitants et les élus** sur l'énergie solaire photovoltaïque



Réunion d'information Grand public

Cadastres solaires

Entreprises

Vous souhaitez connaître les **opportunités d'implantation de capteurs photovoltaïques sur votre patrimoine immobilier**



Étude du potentiel photovoltaïque vente totale et autoconsommation



information



conseil



formation



expertise

⇒ L'ÉTUDE DU POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE

L'étude du potentiel photovoltaïque est un **outil d'aide à la décision**.

Elle permet :

D'identifier **les sites d'intérêt** pouvant accueillir des **installations photovoltaïques intégrées aux bâtiments ou au sol (anciennes friches industrielles, carrières, ...)** ;

- D'évaluer les **possibilités d'autoconsommation ou de vente** de l'électricité ;
- De **hiérarchiser la priorité des projets** en fonction des meilleures conditions techniques, économiques et environnementales ;

Les études de potentiel, ce sont :

- 350 études réalisées
- 40 MWh de potentiel
- 1000 projets potentiels



Pour bénéficier d'une étude de potentiel photovoltaïque : il suffit de contacter le CRER afin de définir vos besoins et de recevoir le dossier de demande d'études

Comment est conduite l'étude ?

- **Étape 1** : Après avoir reçu votre dossier, le technicien vous contacte pour fixer un rendez-vous sur site ;
- **Étape 2** : Une visite sur site est réalisée par le technicien afin d'identifier les emplacements possibles pour réaliser une installation solaire photovoltaïque ;
- **Étape 3** : Une fois l'étude réalisée, le technicien vous contacte pour vous présenter les résultats



information



conseil



formation



expertise

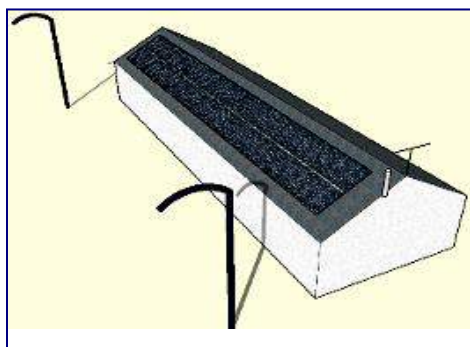
⇒ L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Pour faciliter la concrétisation de vos projets photovoltaïques, le CRER peut vous accompagner pour aller plus loin :

- Assistance à la conduite de projet (**démarches administratives, financement, assurances, suivi budgétaire et comptable**)
- Assistance à la réalisation des **demandes de raccordement**
- Assistance à **l'analyse des devis**
- Assistance à **la réponse aux appels d'offres CRE** pour des installations jusqu'à 250 kWc
- Soutien pour le **suivi de production de l'installation**

L'assistance à maîtrise d'ouvrage, c'est :

- Plus de 100 projets accompagnés
- 2,5 MWc de puissance installée
- 3 000 000 kWh de production annuelle
- L'équivalent de la consommation de 1000 foyers



Comment demander un accompagnement ?

- **Étape 1** : Vous contactez le CRER pour connaître la démarche et définir votre besoin ;
- **Étape 2** : Vous recevez un devis pour l'accompagnement nécessaire à la conduite de votre projet ;
- **Étape 3** : Un technicien du CRER vous accompagne jusqu'à la réalisation de votre projet.

Pour plus de précisions, nous vous invitons à contacter :
CRER – 8 rue Jacques Cartier – ZA de Baussais 79260 La Crèche

Votre contact : **Edouard CHESNEL**

Tél. : 05 49 08 24 24

edouard.chesnel@crer.info

web : www.crer.info

